

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 22 MARS 2025

---

**Présent(e)s:**

Fabien BERTHELOT, Vice-Président et Président du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine ; Françoise BONNO, Secrétaire Générale ; Jean-François LE BOUDEC, Vice-Président ; Mickaële LE DU, membre ; Jean LE MAGOUROU, Vice-Président ; Régine LE TRAOU, membre ; Marc LEFORESTIER, Président ; Pascal LEVEQUE, membre ; Thierry LIRZIN, membre ; Stéphane MERRIEN membre, Yves THOMAS, Trésorier Général et Président du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère ; Jean-Marc ROBIN, Vice-Président et Président du Comité Départemental de Cyclisme des Côtes d'Armor (en visio)

**Absent(e)s excusé(e)s :**

Thomas DANIELO, membre et Président du Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan ; Morgane GARNIER, Maryanne HINAULT, Annick LOCHET, membres ; Eric THOUIN, membre

**Assistent :**

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial  
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

---

La séance débute à 9h10.

Marc LEFORESTIER remercie les membres de leur présence et rend compte des absences.

**1. Intervention de Marc LEFORESTIER, Président**

**1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.01.25**

Marc LEFORESTIER propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.01.25.

**1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.01.25**

*Le procès-verbal de la réunion du 18.01.25 est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

## 1.2 – Informations générales

Marc LEFORESTIER rend compte des différents rendez-vous qui sont intervenus depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration du 18.01.25.

- le 19.02.25 avec Yves THOMAS, rencontre avec Pierre POULIQUEN Vice-Président aux Sports de la Région Bretagne et Thomas VINCENSINI, chef du service des Sports
- le 22.02.25 avec Jean-Marc ROBIN et Jean LE MAGOUROU, rencontre avec les structures National
- le 04.03.25 avec Jean-Marc ROBIN, rencontre avec Xavier HAMON, Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre et Yohann HERVO, Vice-Président aux Sports de Loudéac Communauté Bretagne Centre
- le 04.03.25 avec Julien FISTAHL, rencontre avec Bruno LE BESCAUT, Maire de Loudéac et Jean-Luc BLANCHARD Adjoint aux Sports de la ville de Loudéac
- le 07.03.25 rencontre avec Overstim.s dans le cadre du partenariat
- le 18.03.25 avec Jean-Marc ROBIN, rencontre avec Ludovic COUYETTE, Vice-Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor en charge des Sports

Marc LEFORESTIER précise que ces différents rendez-vous avec les collectivités avaient pour objectifs d'évoquer les subventions envisageables au regard du projet de candidature pour les Championnats de France de l'Avenir Piste 2025.

Il rend compte de la mise en place d'une première formation pour l'utilisation des transpondeurs qui s'est déroulée le 15.03.25 à Loudéac. Du fait d'un grand nombre d'inscrits, 2 autres journées de formations seront proposées les 12 et 19.04.

## 2. **Intervention des Commissions**

### 2.1 – Régine LE TRAOU, responsable de la CRCA

Régine LE TRAOU rend compte des différentes actions de la CRCA avec la tenue d'une réunion d'information le 15.02.25 au Vélodrome de Bretagne avec une belle participation. Cette réunion a permis de présenter le fonctionnement de la CRCA et d'informer les arbitres sur les évolutions des règlements. Le 01.03.25 c'est une formation à l'utilisation du gabarit électronique qui était proposée au siège du Comité Régional. En parallèle, les clubs qui souhaitaient faire contrôler leurs vélos avaient la possibilité de venir ce jour-là. Régine LE TRAOU précise que les clubs ont apprécié cette initiative et qu'il faut prévoir de la renouveler. Julien FISTAHL demande à quelle fréquence cela doit-être proposé ? Jean LE MAGOUROU indique qu'une fois par an c'est suffisant mais plus tôt.

Le 01.03.25 dans l'après-midi, se tenait également au siège du Comité Régional, une réunion des arbitres VTT avec une participation un peu décevante. Jean-François LE BOUDEC attire l'attention des membres sur le fait que cette vocation est un peu en crise actuellement, pour le VTT.

Régine LE TRAOU évoque une situation un peu compliquée qui a débouché sur une incompréhension, suite à une communication auprès des arbitres afin de faire un rappel général. Elle poursuit en rappelant les différentes missions des arbitres, la complexité de celles-ci, les moyens techniques à leur disposition, ainsi que le rapport entre les arbitres et les pratiquants. Régine LE TRAOU souligne que le cyclisme progresse pour les coureurs, les encadrants, les arbitres et qu'il est nécessaire d'évoluer avec. Dans tous les cas, elle rappelle que le "patron" d'une épreuve reste le président du jury et personne d'autre. Fabien BERTHELOT souligne qu'il est primordial de bien communiquer sur le terrain, auprès des pratiquants, des encadrants et des organisateurs afin d'éviter les tensions.

Les membres échantent longuement sur ces sujets au travers de retours de leurs expériences personnelles.

Régine LE TRAOU termine son intervention en précisant que suite aux désignations, des remplacements sont déjà à prendre en compte. Avec la tenue de la Coupe de France Piste Avenir à Loudéac le week-end de Pâques, cela ajoute une contrainte supplémentaire.

#### 2.2 - Mickaële LE DU, responsable de la Commission Jeunes

Mickaële LE DU rend compte des points évoqués lors de la dernière réunion "Jeunes" du 25.01.25 et les propositions suivantes soumises à la validation du Conseil d'Administration :

- L'attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme, le 01.06.25 à Saint-Avé
- La prise en charge, comme les années précédentes, par le Comité Régional, des 24 trophées (5 or, 5 argent et 14 bronze) dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2025

#### 2.2 - Mickaële LE DU, responsable de la Commission Jeunes

*A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide :*

- L'attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme le 01.06.25 à Saint-Avé*
- La prise en charge par le Comité Régional, comme les années précédentes, des 24 trophées (5 or, 5 argent, 14 bronze) dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2025*

#### 2.3 - Mickaële LE DU, responsable de la Commission Cyclo-Cross

Mickaële LE DU informe les membres que la Commission s'est réunie le 07.03.25. Les appels à candidatures pour le calendrier régional Cyclo-Cross 2025/2026 sont lancés. Néanmoins la problématique reste la même que les années précédentes, tant que les dates du calendrier national (Coupes de France Cyclo-Cross) ne sont pas connues, il est difficile pour les organisateurs de se positionner pour organiser une manche de Coupe de Bretagne Cyclo-Cross.

#### 2.4 - Stéphane MERRIEN, membre de la Commission Piste

Stéphane MERRIEN rappelle les points évoqués lors de la réunion de la Commission Piste du 19.02.25 avec la finalisation du calendrier et plus particulièrement les dates des Championnats de Bretagne Piste et de la Coupe de Bretagne Piste. Un travail sur le calendrier 2026 a été fait afin qu'il soit connu avant le lancement du calendrier Route 2026. La Commission a également finalisé les cahiers des charges pour lesquels 3 points sont soumis à la validation du Conseil d'Administration :

- Pour l'attribution d'un maillot de Champion(ne) de Bretagne Piste, il faudra qu'il y ait au moins 3 partant(e)s
- Sur une épreuve U15/U17 Femmes, la première U15 Femmes aura une médaille si elle ne gagne pas l'épreuve. Si elle gagne l'épreuve, elle aura le maillot de Championne de Bretagne Piste
- Sur une épreuve U19/Élite/Open 1.2.3 et Access, Hommes ou Femmes, si un(e) U19 gagne, il(elle) sera déclaré(e) Champion(ne) de Bretagne Piste. Dans le cas contraire, le(la) premier(e) U19 sera déclaré(e) Champion(ne) de Bretagne de la catégorie U19, le vainqueur de l'épreuve étant le(la) Champion(ne) de la Catégorie Élite, Open, Access.

Aurélien VAULEON précise que la Commission Piste propose l'inverse de ce qui a été décidé d'appliquer pour la Route, en contradiction avec l'orientation nationale.

Les membres échangent sur ces différentes propositions de la Commission Piste.

#### **2.4 - Stéphane MERRIEN, membre de la Commission Piste**

*Le Conseil d'Administration valide :*

- A la majorité, avec 1 abstention, l'attribution d'un maillot de Champion(ne) de Bretagne Piste, il faudra qu'il y ait au moins 3 partant(e)s*
- A la majorité, avec 3 voix contre, que sur une épreuve U15/U17 Femmes, la première U15 Femmes aura une médaille si elle ne gagne pas l'épreuve. Si elle gagne l'épreuve, elle aura le maillot de Championne de Bretagne Piste*
- A la majorité, avec 3 voix contre, que sur une épreuve U19/Élite/Open 1.2.3 et Access, Hommes ou Femmes, si un(e) U19 gagne, il(elle) sera déclaré(e) Champion(ne) de Bretagne Piste. Dans le cas contraire, le(la) premier(e) U19 sera déclaré(e) Champion(ne) de Bretagne de la catégorie U19, le vainqueur de l'épreuve étant le(la) Champion(ne) de la Catégorie Élite, Open, Access*

Stéphane MERRIEN termine son intervention en faisant un point sur le classement des vélodromes qui est en cours. Le référent de la Fédération Française de Cyclisme sera présent en Bretagne du 07 au 09.04.25 afin de faire les visites des 4 vélodromes qui en ont fait la demande ; il s'agit des vélodromes de Pordic, Fougères, Plouzané et Plouay.

Yves THOMAS évoque le vélodrome de Cléden-Poher, qui envisage d'organiser des épreuves en 2026. Stéphane MERRIEN explique qu'il y a une procédure à respecter, il faut notamment solliciter le classement du vélodrome auprès du Président de la Fédération Française de Cyclisme.

#### **2.5 - Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route**

Jean LE MAGOUROU rend compte de la visite du circuit proposé par le Cyclisme Languieux Tréguieux pour l'organisation du Championnat de Bretagne de CLM individuel le 12.10.25 à Pommeret. Il indique que la Commission est favorable à cette attribution.

#### **2.5 - Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route**

*A l'unanimité le Conseil d'Administration valide l'attribution du Championnat de Bretagne de CLM Individuel au Cyclisme Languieux Tréguieux le 12.10.25 à Pommeret.*

Jean LE MAGOUROU rappelle les points proposés par la Commission Route lors de la dernière réunion du Bureau Exécutif et qui requiert la validation du Conseil d'Administration :

- Championnat de Bretagne de CLM Équipes, passage à 3 équipes de clubs par club, avis favorable à l'unanimité du Bureau Exécutif
- Championnat de Bretagne de l'Avenir Route Hommes, passage à 25 coureurs par Comité Départemental, avis favorable à l'unanimité du Bureau Exécutif
- Championnat de Bretagne Femmes, avis défavorable du Bureau Exécutif pour l'organisation d'une seule et même course pour les catégories U15 et U17, avec 2 maillots et une distance en accord avec l'échelon supérieur.

### 2.5 - Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route

*A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide :*

- Le passage à 3 équipes par club dans le cadre du Championnat de Bretagne de CLM Équipes*
- Le passage à 25 coureurs par Comité Départemental dans le cadre du Championnat de Bretagne de l'Avenir Route Hommes*

*La proposition concernant le Championnat de Bretagne Femmes, n'ayant pas obtenu l'avis favorable du Bureau Exécutif, n'a pas été soumise à l'avis du Conseil d'Administration.*

Jean LE MAGOUROU indique que le calendrier d'attribution des Championnats de Bretagne Route et des Coupes de Bretagne Route doit être modifié suite à quelques retours, il sera proposé à la validation du prochain Conseil d'Administration.

Thierry LIRZIN évoque le règlement régional féminin Route 2025 qui a été validé et souligne que c'est la fin des épreuves U15 et U17. Aurélien VAULEON précise que celui-ci fait suite aux propositions du groupe de travail spécifique. Yves THOMAS indique qu'il n'y avait pas de U15 et U17 dans ce groupe de travail. Aurélien VAULEON précise que Coralie SERO avait sondé les licenciées U15 et U17 au sein du Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan.

Thierry LIRZIN termine en indiquant que la Route de l'Ouest Féminine prend trop d'importance dans le calendrier et qu'il devient de plus en plus difficile de construire un calendrier féminin avec ce type de challenge, les épreuves de niveau national et les différents règlements.

### 2.6 - Jean-François LE BOUDEC, responsable de la Commission Gravel

Jean-François LE BOUDEC rappelle l'attribution du Championnat de Bretagne Gravel 2025 au Team Sportbreizh le 07.09.25 à Plounévez-du-Faou. Il signale qu'une visite complémentaire va être faite par Aurélien VAULEON "sur le vélo" afin de voir si les quelques recommandations ont été prises en compte. Jean-François LE BOUDEC signale que le Gravel est une discipline naissante et qu'à ce jour le nombre d'épreuves de compétitions est encore très limité.

Jean-François LE BOUDEC regrette l'avis défavorable du Bureau Exécutif pour l'intégration de la catégorie U17 au Championnat de Bretagne Gravel 2025. Jean-Marc ROBIN rappelle qu'il s'agit des mêmes pratiquants que les épreuves Route et que dans la mesure où le calendrier Route était déjà établi et validé, il semblait difficile d'imposer cela. Jean-François LE BOUDEC n'exclut pas de présenter de nouveau cette demande pour 2026.

### 2.7 - Jean-François LE BOUDEC, responsable de la Commission VTT

Il informe les membres de la tenue de différentes réunions ainsi que de la mise en place d'un accord pour le fonctionnement avec le prestataire chrono pour le VTT XC. Une initiation au matériel a d'ailleurs été dispensée dans ce sens le 08.03.25. Toujours concernant le VTT XC, Jean-François LE BOUDEC explique le travail qui est en cours concernant les séries départementales, avec notamment des modifications de catégories à effectuer. Certains membres évoquent les problématiques rencontrées sur le terrain lors de la participation de licenciés avec une licence principale VTT aux épreuves Route. Julien FISTAHL indique que la Fédération Française de Cyclisme a mis en place un tableau de correspondance des catégories en fonction des disciplines.

→  [Correspondance des catégories](#)

Jean-François LE BOUDEC poursuit avec le Trophée Régional des Jeunes Vététistes, une réunion de préparation a eu lieu, il a également été décidé de mettre en place une épreuve Enduro et quelques ajustements pour l'épreuve Trial.

#### 2.8 – Thierry LIRZIN, responsable de la Commission Calendrier

Thierry LIRZIN analyse la complexité de gestion du calendrier et rend compte de quelques annulations ainsi que d'un club qui n'a pas respecté les dates de déclaration de ses épreuves.

#### 2.9 – Thierry LIRZIN, responsable de la Commission Sécurité

Thierry LIRZIN évoque un début de saison marqué par quelques chutes pour lesquelles la qualité du circuit n'est pas en cause. Les membres échangent et s'interrogent sur les capacités des coureurs à participer à certaines épreuves au regard de la catégorie de licence, comme par exemple sur une épreuve ouverte aux Élites, Open et Access 1.2. Le constat de la surmédiation des chutes est également fait alors qu'elles ont toujours fait partie de nos disciplines.

### **3. Intervention des Comités Départementaux**

#### 3.1 – Jean-Marc ROBIN, Comité Départemental de Cyclisme des Côtes d'Armor

Jean-Marc ROBIN rend compte de l'activité du Comité Départemental avec l'organisation de différents stages avec une belle participation à chacun d'eux, le développement du Savoir Rouler à Vélo avec 2 nouvelles municipalités, la tenue du Championnat Départemental BMX et le succès de la manche bretonne de la Route de l'Ouest Féminine à Plouguernevel. Cette épreuve est très prisée mais le niveau des participantes est très disparate.

#### 3.2 – Yves THOMAS, Comité Départemental de Cyclisme du Finistère

Yves THOMAS évoque également l'organisation de différents stages. Il évoque le vélodrome de Cléden-Poher avec un changement de bureau au sein de l'école de Piste. Le Comité Départemental y organisera différentes actions en 2025 et 2026 ; ce sera probablement le retour des compétitions sur celui-ci. Il informe les membres d'un échange avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail concernant l'appellation de leur Championnat Départemental, ainsi qu'une prise de contact avec les forces de l'ordre.

Yves THOMAS termine son intervention en remerciant Sezny LE FOURN d'avoir animé la réunion des clubs finistériens.

#### 3.3 – Fabien BERTHELOT, Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine

Fabien BERTHELOT informe les membres de l'organisation de différents stages et notamment un spécifique Gravel. La tenue du Championnat Départemental BMX, qui s'est bien déroulé et a vu une belle participation des pilotes. Il rend compte d'un rendez-vous avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine qui vient confirmer qu'il n'y aura pas d'aide financière en 2025 ainsi que de la réflexion d'organiser le Championnat de Bretagne de Pumptrack sur la nouvelle piste début juillet.

Fabien BERTHELOT conclut son intervention en indiquant que le Comité Départemental souhaite acheter le fourgon Citroën de type Jumper du Comité Régional. Il remercie également Sezny LE FOURN pour la réunion auprès des clubs du département qui a vu une belle participation.

#### **4. Intervention d'Yves THOMAS, Trésorier Général**

##### **4.1 – Point sur les finances au 31.12.24**

Yves THOMAS fait un point aux membres sur les droits forfaitaires, les droits d'engagements, le nombre d'engagés et l'activité du vélodrome à l'aide de graphiques.

→ [!\[\]\(feabb98897b440bc8695a03336a6e2df\_img.jpg\) Intervention Trésorier Général](#)

#### **5. Intervention de Françoise BONNO, Secrétaire Générale**

##### **5.1 – Statistiques des licences au 28.02.25**

Françoise BONNO présente brièvement les statistiques des licences au 28.02.25

→ [!\[\]\(642aa997563f9a325b310230bb5078b7\_img.jpg\) Statistiques des licences au 28.02.25](#)

#### **6. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial**

##### **6.1 – Activité de l'Équipe Technique Régionale**

Aurélien VAULEON rappelle aux membres que les différents rapports d'activités des actions de l'Équipe Technique Régionale leur ont été adressés, reste celui du BMX. Yves THOMAS interroge Aurélien VAULEON sur les modalités de participation aux différents stages. Aurélien VAULEON explique les différents niveaux de stages, avec des stages de haut niveau pour les sportifs listés, mais il est difficile de tous les accepter car ils sont nombreux, des stages pour nationaux, les féminines et spécifiques pour le Trophée Régional BMX.

Il informe les membres que la formation fédérale Educateur Fédéral Route/Piste vient de débiter. La formation VTT avec seulement 6 inscrits va être reportée à fin avril pour la première partie et en septembre pour la seconde. Pour le BMX, du fait d'une activité très dense des encadrants, il a été décidé d'organiser la formation au courant du dernier trimestre 2025.

##### **6.2 – Points divers**

Aurélien VAULEON informe les membres de l'attribution de la Coupe de France Route des Départements à l'AC Lanester 56. Il précise qu'en 2026 la première manche sera en Bretagne, il lance un appel aux Comités Départementaux ; à cet effet, Plouguernevel pourrait faire une belle épreuve. Jean-Marc ROBIN l'invite à lui transmettre le cahier des charges.

Aurélien VAULEON interroge les membres concernant l'activité Pumptrack qui était gérée par la Commission BMX au cours de la mandature précédente alors qu'au niveau fédéral c'est le VTT. Jean-François LE BOUDEDEC souligne que de nombreux participants aux épreuves Pumptrack viennent du BMX. Yves THOMAS indique que les arbitres sont également issus du BMX. Marc LEFORESTIER interrogera prochainement Eric THOUIN sur ce point.

Aurélien VAULEON évoque les sollicitations de stagiaires DEJEPS qui souhaitent effectuer leur alternance au sein du Comité Régional, il donne son avis et invite les élus à définir l'orientation sur ce sujet.

#### **7. Ressources Humaines, Jean-Marc ROBIN**

##### **7.1 – Point Ressources Humaines**

Jean-Marc ROBIN fait un point sur les Ressources Humaines aux membres du Conseil d'Administration. Il informe le Conseil d'Administration :

- Du passage à temps partiel de Martine ROBIN à compter du 01.04.25, soit 30h30/semaine

- D'un rendez-vous avec Dany LE FUR au sujet de la recherche de partenariats. Il souligne le gros travail de Dany LE FUR ces dernières semaines afin de finaliser l'organisation à mettre en place et le "book" qui servira de plaquette d'offres de partenariat. Marc LEFORESTIER indique que c'est en cours de finalisation, le projet de plaquette a été transmis à Maryanne HINAULT afin d'avoir son avis et ses retours sont intéressants.
- D'un rendez-vous avec Pierre CROCQ actuellement en Service Civique qui souhaite effectuer son alternance pour la prochaine rentrée. Il souligne que cette demande s'inscrit dans les projets de recrutement du Comité Régional et que son profil très intéressant correspond aux attentes du Comité Régional.

## 8. Questions diverses

### 8.1 - Marc LEFORESTIER

Marc LEFORESTIER propose aux membres la composition de la Commission de Discipline, il restera un membre issu d'Ille-et-Vilaine à trouver.

- Patrice TEFFAINE, responsable de la Commission
- Claire REBOUX
- Jean-Jacques QUERE
- Jean-Paul LAPART
- Françoise BONNO, Secrétaire Générale du Comité Régional est membre de droit

### **8.1 - Marc LEFORESTIER**

*A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission de Discipline :*

- Patrice TEFFAINE, responsable de la Commission*
- Claire REBOUX*
- Jean-Jacques QUERE*
- Jean-Paul LAPART*
- Françoise BONNO, Secrétaire Générale du Comité Régional est membre de droit*
- un membre d'Ille-et-Vilaine à définir par la suite*

Julien FISTAHL demande s'il peut adresser les dossiers en attente au responsable de la Commission de Discipline. Marc LEFORESTIER confirme que oui.

### 8.2 - Pascal LEVEQUE

Pascal LEVEQUE demande s'il est prévu de recevoir un compte rendu de la Commission BMX du 11.01.25. Marc LEFORESTIER indique qu'il va relancer Eric THOUIN.

### 8.3 - Jean-Marc ROBIN

Jean-Marc ROBIN demande la mise en place de gratuité pour l'école de Piste de Pordic pour l'organisation de "mercredis populaires" à l'attention des licenciés et des non-licenciés. Julien FISTAHL évoque les modalités de déclaration via Cicleweb, qui impactent la part assurance. Marc LEFORESTIER indique que Lanester fait ce type d'animation, il va donc regarder ce qui peut être proposé.

Jean-Marc ROBIN précise que ce type d'animation a pour but de faire découvrir la Piste à différents types de pratiquants issus de clubs ou non.

#### 8.4 - Stéphane MERRIEN

Stéphane MERRIEN évoque très brièvement les cahiers des charges pour l'organisation de Championnats d'Europe Piste. Marc LEFORESTIER indique que celui des Élite est hors de portée financière avec des droits d'organisation de 250K€, mais celui U19 et U23 reste envisageable au regard des droits d'organisation de 50K€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

- 
- **Prochaine réunion du Bureau Exécutif le 22.04.25**
  - **Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 17.05.25**
- 

|                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Marc LEFORESTIER<br/><i>Président</i></p> <hr/>  <p>COMITÉ DE<br/><b>BRETAGNE</b><br/>CYCLISME</p> <p>14 rue des Livaudières<br/>22600 LOUDÉAC<br/>N° SIRET 777 460 502 00043</p> | <p>Françoise BONNO<br/><i>Secrétaire Générale</i></p> <hr/>  <p>COMITÉ DE<br/><b>BRETAGNE</b><br/>CYCLISME</p> <p>14 rue des Livaudières<br/>22600 LOUDÉAC<br/>N° SIRET 777 460 502 00043</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

# **SYNTHÈSE DES DÉCISIONS**

---

---

## **1.1 – Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18.01.25**

Le procès-verbal de la réunion du 18.01.25 est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

---

## **2.2 – Mickaële LE DU, responsable de la Commission Jeunes**

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide :

- L'attribution du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2025 au Véloce Vannetais Cyclisme le 01.06.25 à Saint-Avé
  - La prise en charge par le Comité Régional, comme les années précédentes, des 24 trophées (5 or, 5 argent, 14 bronze) dans le cadre du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme 2025
- 

## **2.4 – Stéphane MERRIEN, membre de la Commission Piste**

Le Conseil d'Administration valide :

- A la majorité, avec 1 abstention, l'attribution d'un maillot de Champion(ne) de Bretagne Piste, il faudra qu'il y ait au moins 3 partant(e)s
  - A la majorité, avec 3 voix contre, que sur une épreuve U15/U17 Femmes, la première U15 Femmes aura une médaille si elle ne gagne pas l'épreuve. Si elle gagne l'épreuve, elle aura le maillot de Championne de Bretagne Piste
  - A la majorité, avec 3 voix contre, que sur une épreuve U19/Élite/Open 1.2.3 et Access, Hommes ou Femmes, si un(e) U19 gagne, il(elle) sera déclaré(e) Champion(ne) de Bretagne Piste. Dans le cas contraire, le(la) premier(e) U19 sera déclaré(e) Champion(ne) de Bretagne de la catégorie U19, le vainqueur de l'épreuve étant le(la) Champion(ne) de la Catégorie Élite, Open, Access
- 

## **2.5 – Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route**

A l'unanimité le Conseil d'Administration valide l'attribution du Championnat de Bretagne de CLM Individuel au Cyclisme Languieux Trégueux le 12.10.25 à Pommeret.

---

## **2.5 – Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route**

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide :

- Le passage à 3 équipes par club dans le cadre du Championnat de Bretagne de CLM Équipes
- Le passage à 25 coureurs par Comité Départemental dans le cadre du Championnat de Bretagne de l'Avenir Route Hommes

La proposition concernant le Championnat de Bretagne Femmes, n'ayant pas obtenu l'avis favorable du Bureau Exécutif, n'a pas été soumise à l'avis du Conseil d'Administration

---

## **8.1 – Marc LEFORESTIER**

A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide la composition de la Commission de Discipline :

- Patrice TEFFAINE, responsable de la Commission
  - Claire REBOUX
  - Jean-Jacques QUERE
  - Jean-Paul LAPART
-

